



Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

7190^e séance

Jeudi 29 mai 2014, à 16 h 55

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Oh Joon	(République de Corée)
<i>Membres :</i>	Argentine	M ^{me} Perceval
	Australie	M. Quinlan
	Chili	M. Cabezas
	Chine	M. Zhao Yong
	États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Lamek
	Jordanie	Le prince Zeid Ra'ad Zeid Al-Husseini
	Lituanie	M ^{me} Murmokaitė
	Luxembourg	M. Maes
	Nigéria	M. Laro
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Rwanda	M. Manzi
	Tchad	M ^{me} Alingue

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



La séance est ouverte à 16 h 55.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Liban à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Le Conseil est saisi d'un projet de déclaration présidentielle élaboré au nom du Conseil de sécurité sur le sujet de la présente séance. Je remercie les membres du Conseil de leur précieuse contribution à l'élaboration de cette déclaration.

Conformément à l'accord auquel sont parvenus les membres du Conseil de sécurité, je considérerai qu'ils souscrivent à cette déclaration, qui sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2014/10.

Comme il s'agit, je l'espère, de la dernière séance du Conseil que je préside, je voudrais remercier les membres du Conseil de la contribution constructive faite aujourd'hui à l'examen des activités du Conseil, ainsi que des paroles très aimables qu'ils ont adressées tant à moi qu'à ma délégation. Je remercie tout

particulièrement les Membres de l'ONU représentés ici aujourd'hui.

Étant donné que c'est la dernière séance officielle du Conseil de sécurité pour le mois de mai tenue sous la présidence de la République de Corée, je saisis cette occasion pour exprimer mes remerciements à tous les membres du Conseil pour leur détermination à faire avancer les travaux du Conseil et pour leur coopération avec la présidence. Je remercie tout particulièrement de leur concours les traducteurs, les interprètes et le personnel de sécurité.

Je pense que l'action du Conseil se mesure non pas simplement au nombre de séances d'information et de séances publiques organisées, mais aux résultats concrets de notre action collective en faveur de la paix et de la sécurité. Il y aura toujours des divergences de vue au sein du Conseil, mais je suis persuadé que c'est notre volonté commune qui fait agir le Conseil et qui maintient son unité. Maintenant que ma délégation passe le relais, je souhaite plein succès à l'Ambassadeur Vitaly Churkin, de la Fédération de Russie, et à sa délégation, qui vont assumer la présidence du Conseil pour le mois de juin.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé l'examen de la phase actuelle de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 17 heures.